



Université du Québec en Outaouais

Service de la gestion des documents et des
archives (SGDA), Secrétariat général

Fonds UQO / Série SG

Dossier: 324^e réunion du CA, point 9.3

16 juin 2008

Localisation : E2620, Pas encore archivé

**Cette copie a été préparée pour fins de
recherche seulement, ne peut être utilisée à
d'autres fins sans une autorisation écrite.**



**SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU PROGRAMME
DE BACCALURÉAT EN SCIENCES COMPTABLES (7766)**

DÉCANAT DES ÉTUDES
2008-02-06

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN SCIENCES COMPTABLES

INTRODUCTION

A. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

B. LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

C. IDENTIFICATION DES FORCES ET DES FAIBLESSES DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN SCIENCES COMPTABLES (7766)

D. LES RECOMMANDATIONS

SUIVI

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN SCIENCES COMPTABLES (7766)

INTRODUCTION

OUTIL indispensable pour apprécier la qualité intrinsèque des programmes et pour assurer l'efficacité des services d'enseignement, l'évaluation génère des résultats conduisant à une amélioration de la qualité et de la pertinence d'un programme. C'est dans cette perspective que s'inscrit la *Politique de l'évaluation des programmes de l'Université du Québec en Outaouais*, politique dont la pierre d'assise repose sur les exigences et les recommandations de la Conférence des recteurs et de principaux des universités du Québec (CRÉPUQ).

Prévue au calendrier octennal de l'année 2006-2007, l'évaluation du programme de *baccalauréat en sciences comptables* a été menée en conformité avec les principes directeurs de la politique institutionnelle.

Les quatre étapes du processus de l'évaluation de la *Politique de l'évaluation des programmes de l'Université du Québec en Outaouais (UQO)* ont été respectées :

1. l'autoévaluation du programme
2. l'évaluation externe
3. la rédaction de la synthèse
4. la diffusion des résultats de l'évaluation

A. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

C'est au trimestre d'automne 1977 que l'Université du Québec en Outaouais accueillait sa première cohorte d'étudiants dans le programme de *baccalauréat en sciences comptables*. Le programme dans sa version actuelle est en vigueur depuis l'automne 2000 et depuis, il a connu deux modifications mineures. Un cours optionnel, *CTB1783 Systèmes d'information comptable et contrôle des risques*, a été ajouté en 2002. En 2004, le préalable du cours *CTB1743 Débats et défis en contrôle de gestion* a été changé. Le Conseil de module a décidé que la période d'enquête devait viser les étudiants et les diplômés de ce programme depuis l'automne 2000.

Objectifs du *baccalauréat en sciences comptables* (site Web)

Le baccalauréat en sciences comptables vise à développer chez l'étudiante et l'étudiant des habiletés essentielles, adaptées à l'ère de l'information lui permettant d'oeuvrer dans son milieu de pratique et d'assumer son rôle social. Il vise à :

- Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer une compétence marquée dans des domaines d'intervention de l'expert-comptable, entre autres, la fiscalité, la certification, la comptabilité financière, la comptabilité de management, les systèmes d'information financière et la gestion financière.
- Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer des habiletés personnelles telles la capacité à analyser et à comprendre une situation, à formuler une recommandation, à poser un jugement critique, à prendre des décisions et à communiquer;

- Permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer des habiletés interpersonnelles de travail en équipe et de collaboration avec des personnes de diverses disciplines et de divers milieux;
- Permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer des attitudes professionnelles fondées sur l'éthique, l'adaptation, le sens des responsabilités sociales, l'esprit d'initiative et la maîtrise de sa démarche intellectuelle.

B. LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

Sur l'invitation du Décanat des études, la directrice du Module des sciences comptables a démarré le processus d'évaluation du *Baccalauréat en sciences comptables* lors de sa réunion de Conseil du module au trimestre d'automne 2006. Le Conseil de module a choisi d'agir à titre de Comité d'autoévaluation. Ce dernier était composé de quatre membres de l'équipe professorale (Madeleine Lussier, directrice du Module des sciences comptables, Diane Bigras, professeure, Louise Briand, professeure et François Brouard, chargé de cours), d'un membre socioéconomique (Martine Caron), de quatre étudiants (Catherine Mononi Mabemba, Karine Jomphe, Pierluc St-Jacques, Sandy Kim Benoît). Enfin, le Comité s'est assuré de la collaboration étroite de l'équipe du Décanat des études.

L'AUTOÉVALUATION DU PROGRAMME

Mandat

Le Comité d'autoévaluation avait pour mandat de porter un jugement éclairé sur les différents aspects de la formation notamment :

- la qualité du curriculum, entre autres les orientations et les objectifs du programme, la qualité de son contenu, de ses activités et de ses moyens
- la pertinence institutionnelle, interuniversitaire, scientifique et sociale du programme
- la gestion du programme, ses structures et son fonctionnement
- la qualité des ressources.

Sources

Les données statistiques du rapport proviennent du système GESTA et des résultats de l'enquête menée auprès des populations cibles.

Méthodologie

Les collectes de données ont été effectuées par le biais d'enquêtes quantitatives et qualitatives. Les populations visées étaient réparties en quatre catégories : les étudiants actifs, les diplômés, l'équipe professorale et les employeurs. Les questionnaires utilisés pour les enquêtes quantitatives provenaient des questionnaires modèles pour l'évaluation des programmes de premier cycle développés par la Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec (DRERI). Il s'agissait de questionnaires électroniques, destinés aux étudiants et aux diplômés, dont la DRERI a fait l'analyse à l'aide du logiciel SAS. De son côté, le Module des sciences comptables a préparé le questionnaire des enquêtes qualitatives qui ont pris la forme de quatre tables rondes.

Au total, 175 personnes ont contribué aux travaux de l'évaluation soit : 118 participants à l'enquête quantitative et 57 participants à l'enquête qualitative (30 personnes ont participé aux groupes de discussion et 27 autres ont rencontré les experts).

Les travaux de l'évaluation se sont déroulés entre octobre 2006 et février 2007, dans l'ordre suivant :

- les enquêtes quantitatives et qualitatives menées respectivement auprès des étudiants actifs, des diplômés, de l'équipe professorale et des employeurs;
- la rédaction du rapport d'autoévaluation, dûment approuvé par le Conseil du module des sciences comptables le 1^{er} mai 2007;
- la nomination de trois experts externes par le doyen, une professionnelle du milieu – vérificatrice générale adjointe, Bureau du vérificateur général du Canada – un professeur en sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal et un professeur en sciences comptables de l'Université de Sherbrooke;
- la transmission du rapport d'autoévaluation aux experts le 3 octobre 2007 et l'organisation de leur visite par le Décanat des études;
- la visite des experts à l'UQO le jeudi 1^{er} novembre 2007;
- la réception des rapports des trois experts, très positifs à l'endroit du rapport d'autoévaluation et de leur visite;
- la réaction au rapport des experts externes et l'intégration de leur avis par le Conseil du module le 19 décembre 2007;
- l'avis de la Sous-commission des études qui joue le rôle de Comité institutionnel d'évaluation des programmes le 13 février 2008;
- la rédaction de la *Synthèse de l'évaluation du Baccalauréat en sciences comptables* par le Décanat des études en février 2008;
- l'adoption du dossier de l'évaluation du *Baccalauréat en sciences comptables* par la Commission des études le 21 février 2008;
- la transmission de la *Synthèse de l'évaluation du Baccalauréat en sciences comptables* au Conseil d'administration le 16 juin 2008;
- le dépôt de la *Synthèse de l'évaluation du Baccalauréat en sciences comptables* au Conseil des études en mars 2008.

Objectif des enquêtes

L'objectif de l'enquête qualitative réalisée respectivement auprès des étudiants actifs et des diplômés (de 1999 à 2007) était de connaître leur satisfaction relative à leur programme de formation en sciences comptables.

L'objectif de l'enquête qualitative menée auprès des professeurs et des chargés de cours était de clarifier les problèmes soulevés par les étudiants et les diplômés.

L'objectif de l'enquête qualitative menée auprès des employeurs avait pour but de connaître leur opinion à l'égard de la qualité de la formation des diplômés.

C. IDENTIFICATION DES FORCES ET DES FAIBLESSES

Au chapitre des forces du programme, on note les points suivants :

- Les étudiants et les diplômés expriment une vive satisfaction à l'égard de la pertinence et de la qualité du programme.
 - Diplômés, employeurs et étudiants reconnaissent à l'unanimité l'excellence de la formation relative à la cohérence des objectifs du programme.
 - Les experts ont souligné l'atmosphère de respect mutuel qui règne entre les étudiants et leurs professeurs et chargés de cours.
-
- Le taux de réussite des étudiants aux examens des ordres professionnels est impressionnant.
 - Diplômés et étudiants saluent l'expertise de l'équipe professorale.
 - Les étudiants se disent très satisfaits de la qualité de l'enseignement et des apprentissages qui en découlent.
 - Les étudiants inscrivent au chapitre de leur réussite la relation personnalisée qu'ils ont pu établir avec leurs professeurs et l'exemplaire disponibilité de ces derniers.
 - Les étudiants mentionnent l'existence de petits groupes comme élément facilitateur de l'apprentissage.
 - Les étudiants font remarquer la qualité de l'encadrement que leur accordent professeurs et chargés de cours.
 - Les étudiants font ressortir l'équilibre du partage des cours entre professeurs et chargés de cours.
 - Les étudiants apprécient l'excellente gestion du Module des sciences comptables, dont les caractéristiques sont : accessibilité, ouverture, soutien indéfectible.
 - La satisfaction des étudiants et des diplômés à l'égard du programme en sciences comptables s'est traduite par une augmentation de 84 % de la clientèle en quatre ans.
 - La notoriété acquise par le programme au cours des dernières années démontre amplement sa pertinence institutionnelle, et en particulier sa contribution à la mission de l'UQO.
 - En outre, une présence significative des professeurs au sein des instances professionnelles traduit de manière exemplaire la mission sociale du programme.

Au chapitre des faiblesses du programme, les points suivants ont été relevés :

- Les étudiants estiment que, dans certains cours disciplinaires, la charge de travail apparaît comme excessive.
 - À leur avis, les cours *Constitution et transformation du contrôle de gestion moderne (CTB1703)* et *Débats et défis en contrôle (CTB1743)*, sont redondants.
 - Les étudiants décèlent une lacune au chapitre de la communication orale.
 - Les étudiants considèrent que les cours de finance et les cours de comptabilité sont redondants.
 - Les étudiants se plaignent des excès de travail que leur coûtent les travaux d'équipe.
 - Les étudiants déplorent le caractère monotone de certaines méthodes pédagogiques et réclament plus de diversité en matière.
-
- Les étudiants souhaitent l'introduction de cours sur la gouvernance et la gestion financière dans le secteur public.
 - Les étudiants se plaignent de la difficulté – voire l'impossibilité – de placer en stage les étudiants étrangers.
 - Les étudiants se déclarent insatisfaits de l'offre de cours du trimestre d'été, trop limitée à leur goût.
 - Les étudiants regrettent l'absence d'entente DEC-BAC formelle avec les CEGEPS de l'Outaouais et de St-Jérôme.
 - Les étudiants déplorent la diminution du nombre de professeurs enseignant au premier cycle.
 - Les étudiants se plaignent des ressources informatiques insuffisantes : disponibilité des laboratoires, nombre de logiciels, support technique aux étudiants, etc.
 - Les professeurs jugent que les conditions d'admission en mathématiques sont insuffisantes.

D. Recommandations

Recommandation 1

Compte tenu de la « surcharge normative » dont il est question dans le rapport, revoir le contenu des cours disciplinaires afin de mettre l'accent sur les notions fondamentales liées à l'expertise comptable et sur les compétences professionnelles attendues des futurs experts-comptables.

Recommandation 2

Revoir le contenu des cours de *CTB1703 Constitution et transformation du contrôle de gestion moderne* et de *CTB1743 Débats et défis en contrôle de gestion*.

Recommandation 3

Remplacer le cours *COM1183 Communication orale et écrite en gestion* par un cours d'enrichissement en communication orale seulement.

Créer un cours de communication écrite qui servirait d'introduction à la méthodologie de cas en contexte d'expertise comptable; ce cours serait offert en deuxième année du programme.

Recommandation 4

Revoir le contenu des cours de finance et de comptabilité de management afin d'éliminer les redondances et réduire le nombre de cours.

Recommandation 5

Prévoir une coordination entre les professeurs afin de :

- réduire la charge de travail liée aux travaux d'équipe;
- diversifier les méthodes pédagogiques et les moyens d'évaluation pour assurer le développement de plusieurs compétences distinctes.

Recommandation 6

Analyser l'opportunité de créer un cours sur la gouvernance et la gestion financière dans le secteur public.

Recommandation 7

Analyser les possibilités d'élargir l'accessibilité aux stages :

- l'opportunité d'offrir un véritable cheminement coopératif;
- les stages crédités;
- les problèmes de stages pour les personnes qui ne détiennent pas la citoyenneté canadienne.

Recommandation 8

Maintenir la flexibilité du programme :

- en assurant un tronc commun à tous les étudiants, ce qui leur permet de faire un choix éclairé d'ordre comptable professionnel;
- en assurant que le programme répond toujours aux exigences de formation de premier cycle des trois ordres comptables professionnels.

Recommandation 9

Analyser les cours à contenu semblable du Baccalauréat en administration et du Baccalauréat en sciences comptables afin de faciliter le transfert d'étudiants entre les deux programmes.

Recommandation 10

Augmenter les crédits rattachés aux conditions d'admission relatives aux mathématiques de 2 à 3.

Recommandation 11

Analyser l'offre de cours sur trois trimestres, indépendamment d'un cheminement coopératif.

Recommandation 12

Étudier la faisabilité d'une entente formelle de DEC-BAC avec le Cégep de l'Outaouais et le Cégep de Saint-Jérôme.

Recommandation 13

Maintenir les contacts déjà développés auprès des enseignants dans les programmes de DEC technique.

Tenter de développer des contacts semblables dans les programmes de DEC général.

Recommandation 14

Encourager les professeurs du Département des sciences comptables à enseigner au 1^{er} cycle et suggérer au Département des sciences comptables de se doter de mécanismes pour appuyer les professeurs (par exemple, des budgets de correction).

Recommandation 15

Étudier la faisabilité d'exiger un ordinateur portable comme condition d'admission.

Suivi

La Commission des études, à l'invitation de la Sous-commission des études, agissant comme Comité institutionnel d'évaluation de programmes, a reçu le rapport d'évaluation lors de sa réunion du 21 février 2008 et a invité le Module des sciences comptables à donner suite aux recommandations formulées dans le rapport.